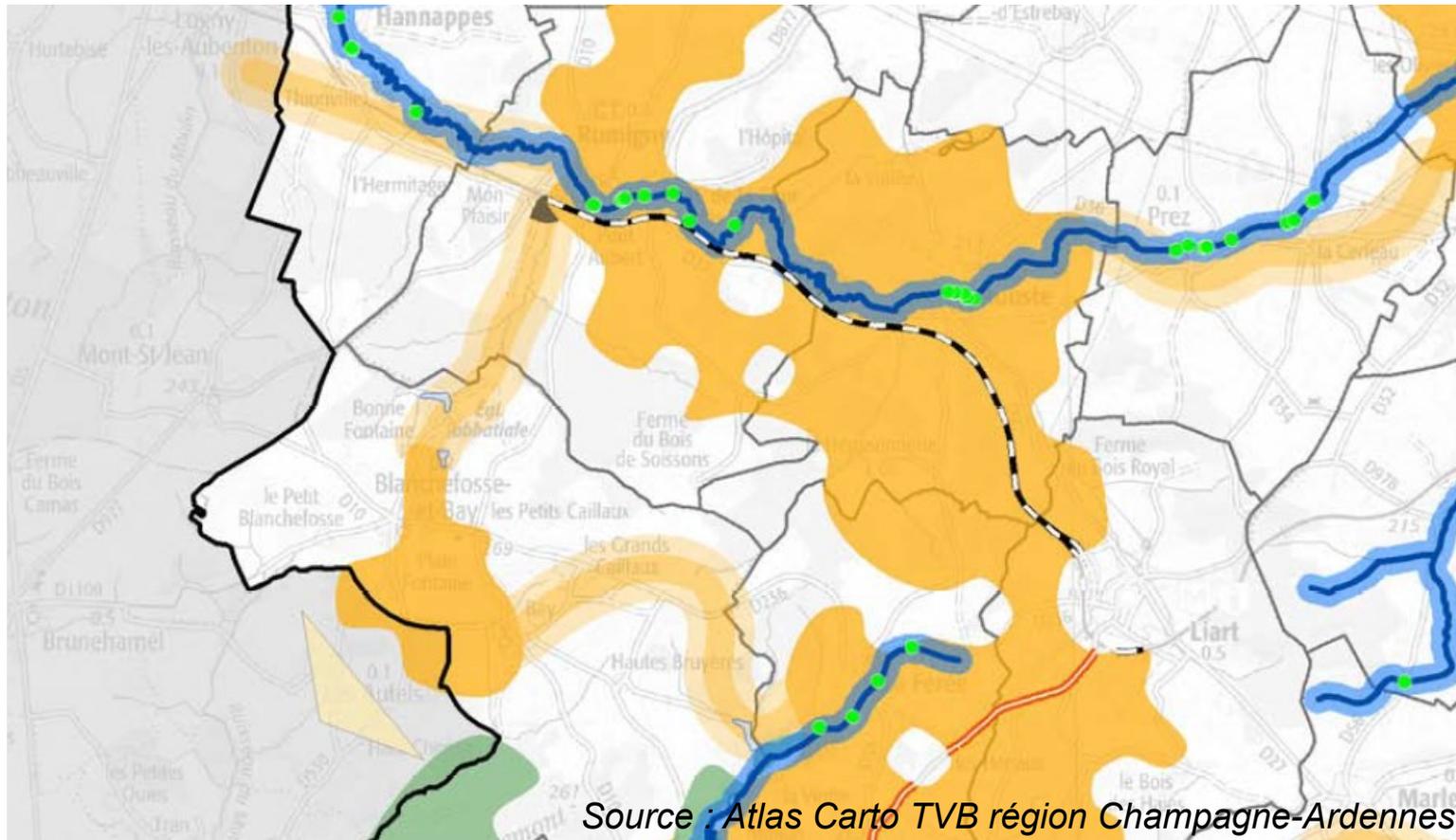


# Continuités écologiques régionales



Source : Atlas Carto TVB région Champagne-Ardenne

# Les Continuités Ecologiques Régionales (CER)

- Succèdent aux SRCE (Schémas régionaux de cohérence écologique)
  - des documents cadre élaborés dans chaque région (sauf Corse)
  - identifient la trame verte et bleue (TVB) régionale
  - définissent les objectifs de préservation et de remise en bon état des éléments de la TVB
  - prévoient les mesures et actions permettant d'atteindre ces objectifs.
- seront intégrés dans les SRADDET pilotés par les Conseils régionaux et élaborés au plus tard fin juillet 2019

# Un géostandard COVADIS SRCE existant

- 1ère version du géostandard COVADIS SRCE : 19/03/2014
- décrit les données géographiques localisant
  - les éléments composant la TVB régionale identifiés dans l'atlas cartographique
  - les objectifs de préservation ou de remise en bon état associés à ces éléments.
- données centralisées à l'échelle nationale (carto nationale TVB)
- diffusées sur l'Inventaire national du patrimoine naturel (INPN), les plateformes régionales CARMEN, et sur GeoIDE

- Le géostandard devait être révisé, notamment pour l'adapter au nouveau contexte réglementaire des SRADDET
- Action à réaliser au plus vite en vue de l'échéance de juillet 2019

# Contexte réglementaire

- Directive INSPIRE
- Lois Grenelle (2009, 2010)
- Décret relatif à la trame verte et bleue (2012)
- Décret portant adoption des orientations nationales pour la préservation et la remise en bon état des continuités écologiques (2014, en révision)
- Loi portant la Nouvelle organisation territoriale de la République (2015)
  - Confie aux régions la responsabilité d'élaborer un SRADDET, d'ici été 2019
- Ordonnance n° 2016-1028 du 27 juillet 2016
  - Précise la portée du SRADDET, encadre son contenu et la procédure d'élaboration
- Décret relatif au SRADDET
  - Les annexes du SRADDET comporteront les principaux éléments constitutifs du SRCE : diagnostic, définition des enjeux, plan d'action stratégique, atlas cartographique

# Fonctionnement du GT CNIG CER

- Mandat validé en Commission Données CNIG du 14 décembre 2017
- Pilotage DGALN s'appuyant sur :
  - DGALN/DEB/ET/ET1 : Bureau de la politique de la biodiversité
  - Animation et secrétariat technique CEREMA
- Pré-analyse 2ème semestre 2017. Démarrage du GT CER janvier 2018
- Rédaction du projet de standard
- Deux réunions : mars et juin 2018
  - Travail de révision bénéficiant de l'existant COVADIS
- Concertations autour des contributions et réponses à l'appel à commentaires

# Mandat du GT CER => Travail réalisé

- AXE N° 1 : Révision du géostandard
  - Actualisation du Géostandard COVADIS SRCE v1.0 en prenant en compte :
    - améliorations métier et techniques ;
    - adaptation au SRADDET et à la fusion des régions ;
    - amélioration des spécifications de qualité des données attendues.
- AXE N° 2 : Métadonnées
  - Rédaction des « Consignes de saisie de métadonnées » en cohérence avec les spécifications techniques INSPIRE
    - Consultation du groupe technique « Métadonnées » de la Commission « Règles de mise en œuvre » (RMO).

# Principales évolutions

- Adaptation du standard au contexte SRADDET et à la fusion des régions
  - Actualisation de la partie éditoriale « métier »
- Introduction de la primitive graphique ponctuelle
  - Réservoirs de biodiversité ponctuels (grotte), eau ponctuelle (mare)
- Ajout de valeurs pour plusieurs champs
  - Typologie des actions programmées en accord avec les ONTVB
  - Éléments « multi-trames », valeurs « non classé », « autre »
- Suppression de champs dont l'interprétation posait question.
- Ajout attributs complémentaires optionnels
  - Permet l'adaptation de lots de données existants (typiquement : modèle de données de la Région Bretagne, etc.)
- MCD graphique simplifié



# Appel à commentaires

- Organisé par le CNIG
- Durée 10 semaines (5 juillet au 14 septembre)
- A généré **34** commentaires provenant de **6** contributeurs :
  - DDT 69
  - Comité Départemental de la Protection de la Nature et de l'Environnement 41
  - Lorient Agglomération
  - Région Auvergne Rhône-Alpes
  - France Nature Environnement
  - GIP\_ATeGRi

# Appel à commentaires

- 34 commentaires :
  - 20 (60 %) ayant généré corrections
  - 7 (20 %) correspondant à des besoins d'explication
  - 7 (20 %) non retenus, ont généré des explications
- Pré-instruits par le secrétariat technique
- Re-débattus avec le bureau métier pour les plus importants
- Retours effectués auprès des contributeurs

23	FNE		P26	Dans le tableau MILIEU_TYPE ne faut-il pas préciser le type de forêt en présence dans la 3 <sup>ème</sup> colonne de la ligne « boisé » ?  Cette précision peut aider à orienter la préservation/gestion/remise en bon état du réservoir en question	Ajouter les postes Corinne LC suivants : 244 Territoires agroforestiers 311 Forêts de feuillus 312 Forêts de conifères 313 Forêts mélangées	Les classes 311, 312, 313 sont comprises dans la classe « Forêts (31) »  La classe 244 est comprise dans la classe « Zones agricoles hétérogènes (24) » qui relève des milieux ouverts.
24	FNE	T	P27 OBSTACLE_CER_TYPE	Il est indiqué « liste extensible » (2 <sup>ème</sup> ligne) mais il n'y a pas d'indication sur la façon d'ajouter des types d'obstacle.	Expliquer comment ajouter d'autres obstacles	OK corrigé.  La liste est étendue par l'activité du groupe de travail national sur les CER. Le terme « liste extensible » est supprimé et une valeur 99 « autre » a été ajoutée.
25	FNE	T	P27 OBSTACLE_CER_TYPE	Le terme « éléments » peut prêter à confusion, il faudrait soit le qualifier ou alors utiliser un autre terme ;	Ajouter « linéaires, surfaciques ou ponctuels » au terme « éléments » à chaque fois qu'il est employé dans le tableau ou ajouter à ce dernier terme « ou surface »	On s'intéresse à la nature de l'obstacle, elle est indiquée ici de façon générale indépendamment de sa primitive graphique.
26	FNE	T	P27 OBSTACLE_CER_TYPE	Un ajout dans la définition des « activités agricoles » serait pertinent	Après le terme « (enclos...) » ajouter « ainsi que les paysages simplifiés par les pratiques agricoles »	OK ajouté



**Cerema**

Centre d'études et d'expertise sur les risques,  
l'environnement, la mobilité et l'aménagement

Direction territoriale Ouest

# Merci de votre attention

Arnauld GALLAIS

+33 (0)2 40 12 84 76

[arnauld.gallais@cerema.fr](mailto:arnauld.gallais@cerema.fr)